



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/09/2018

Dossier complet le :

23/10/2018

N° d'enregistrement :

2018-7206

1. Intitulé du projet

Projet de construction de 2 restaurants et d'un commerce avec parking.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AXIOM DEVELOPPEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEQUETTE Guillaume

RCS / SIRET

7 5 1 5 0 8 2 9 2 0 0 0 2 4

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 39 - Travaux d'aménagement constitués ou en création qui soit créent une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvrent un terrain	Superficie de la parcelle : 32929 m ² inférieure à 100000 m ² Superficie de plancher correspondant à l'emprise des bâtiments commerce et restaurant ajouté à la superficie des parkings dédiés à la clientèle soit 10219 m ² supérieur à 10000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'un ensemble de 3 bâtiments ERP avec parking clientèle lieu dit "LA FOSSE PACAUD" à RIVIERES 16110.
Le projet est constitué de :

- un restaurant rapide McDO à ossature bois et façades minérales
- un restaurant livré en coque vide avec charpente métallique et façades bardées
- un commerce de détails ACTION à ossature métallique et façades bardées

Le terrain sera raccorder sur le rond point existant par une voie en enrobé de pente 2% vers le rond point depuis la limite de propriété. Et sur la voie communale en contre bas.

Cet accès permettra l'accès des VL, PL et piéton par prolongement de la voie et du trottoir existant.

Le prolongement des réseaux eau potable et électricité par le Maître d'Ouvrage

Raccordement des eaux usées des cuisines des restaurant sur le réseau d'eaux usées des sanitaires après traitement dans un séparateur à graisse. l'ensemble des eaux usées sera renvoyée vers la voie communale située en contre bas de la parcelle.

4.2 Objectifs du projet

Créer un centre vivant de commerces de proximité et de services attendu par les habitants et les personnes qui travaillent dans ce quartier:

- L'attractivité due à la présence d'un centre E.LECLERC sera renforcée par l'aménagement de cette zone laissée en friche.
- Cette future zone d'activités a ainsi vocation à compléter la zone d'activités de Saint-Projet et son offre commerciale et des services

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux est de 8 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit de proposer une offre de commerces et de services diversifiés au sein d'un quartier en "vitrine" de la nationale 141.

L'esprit du projet réside dans la volonté de compléter la zone d'activité existante par la création d'espaces de restauration agréables (vue sur le château de LA ROCHEFOUCAULD) et de commerce non alimentaire.

Une liaison douce entre la partie haute (rond point) et basse (voie communale) permettra une gestion des flux de circulation plus harmonieuse.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier est soumis :

- Permis de construire (déposé)
- Dossier loi sur l'eau (déposé)
- demande d'examen au cas par cas (déposé)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie parcelle	32929 m ²
Superficie des 3 bâtiments	1989 m ²
Superficie des parkings (157 places)	5296 m ²
superficie des circulations poids lourds et véhicules légers	2934 m ²
Volume des chaussées réservoir	538 m3
Volume bassin d'infiltration	300 m3
Superficie d'espaces verts	21878 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC la Fosse Pacaud
16110 RIVIERES

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5 ° 7 5 ' 1 6 " 51 Lat. 0 ° 3 8 ' 3 1 " 39

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Forêt de la Braconne et de bois blanc est situé à 4.15km du projet
D'un site classé ?	☒	☐	Projet situé à 1.2km du chateau de La Rochefoucauld

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les déblais engendrés par les travaux de terrassement (bâtiments, chaussées réservoir, bassin d'orage, accès au rond point) seront utilisés pour les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Il y aura des remblais pour la création des parkings et voiries afin de satisfaire le raccord des réseaux divers aux réseaux existants par gravitation.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	• Aléa retrait-gonflement des argiles zone faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	L'éclairage des voiries ne crée pas d'émission lumineuses articulières. En dehors des horaires d'ouvertures, l'ensemble des éclairages extérieurs sera éteints (commande par interrupteur crépusculaire couplé sur horloge et marche forcée)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Les eaux de parkings seront recueillies et stockées dans les chaussées réservoirs avant d'être filtrée par le géotextile puis infiltrée dans le sol. Les réseaux d'assainissement des restaurants sont équipés de séparateur à graisses.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production d'ordures non dangereuses propres à des commerces, restaurants et bureaux. Le ramassage est fait par des véhicules communautaires.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Un projet HQE
- Une gestion des polluants issus des eaux de parking par la création de chaussées réservoirs.
- Une limitation des nuisances du projet : lumineuse, bruit (chaussée réservoir moins bruyante)
- Une intégration paysagère limitant l'impact visuel donnant vers le château de LA ROCHEFOUCAULD (haie d'arbre de haute tige, teinte de façade tirant sur le clair)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe descriptif sommaire des l'état des lieux du terrain existant Annexe plan de gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

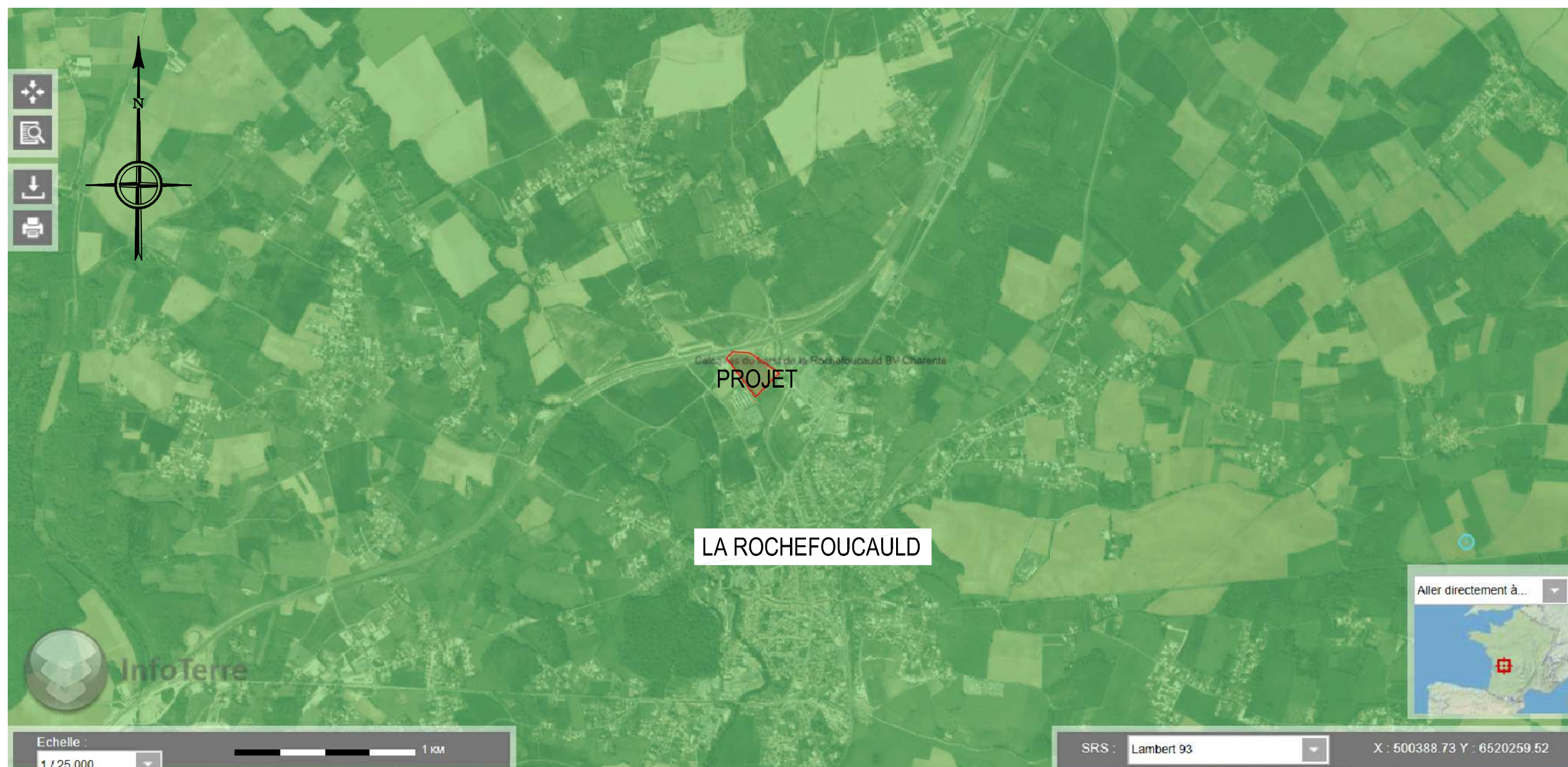
PARIS

le,

24/09/2018

Signature







AWO GENAUX ARCHITECTES
SAS au capital de 100 000 €
15, rue Sordon
51370 SAINT BRICE COURCELLES
SIREN : 521 253 955 - RCS NANTZ - APE : 7112 Z



Vue aérienne

Description de l'état existant du terrain :

Le terrain est une terre laissée en friche et sans cultures. Il est planté de 3 arbres éparses (photos n°4). Il est bordé en limite parcellaire d'une haie inventoriée (arbres de hautes tiges et taillis en fond de parcelle). Cette haie est soumise à une protection par le règlement du PLU article 1AUX7 (recul de 5ml).

Il existe un fossé en limite de terrain (cercle rouge) et un bassin de collecte des eaux pluviales (cercle bleu - photo 8).

Le terrain ne se trouve pas en zone humide ni potentiellement humide (Zone bleu suivant site SIG).

Le terrain se trouve dans une zone aléa faible de retrait et gonflement des argiles.

La masse d'eau concernée au sens du SDAGE est le calcaire du KARST de la Rochefoucauld dans le bassin versant de la Charente.

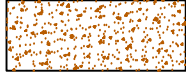
Géologie du terrain : calcaires à ponctuation rouille, à spongiaires et silex (Bathonien BRGM)

Le terrain n'est concerné par aucun espace protégé autre que la haie inventoriée.

Handwritten signature in blue ink.



CHAUSSEE RESEVOIR INFILTRANTE



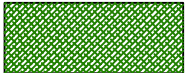
CHEMINEMENT PERMEABLE



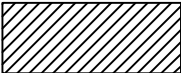
CHAUSSEE IMPERMEABLE - 5296 m²



UNITE FONCIERE - 32929 m²



PLACES PERMEABLES EN EVERGREEN - 11 UNITES - 137.5 m²



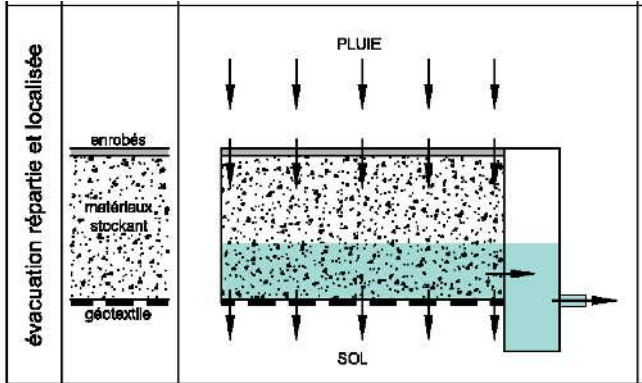
BATIMENTS CONSTRUITS - 1989 m²

TOTAL SURFACE IMPERMEABILISEE - 7285 m² < 1Ha

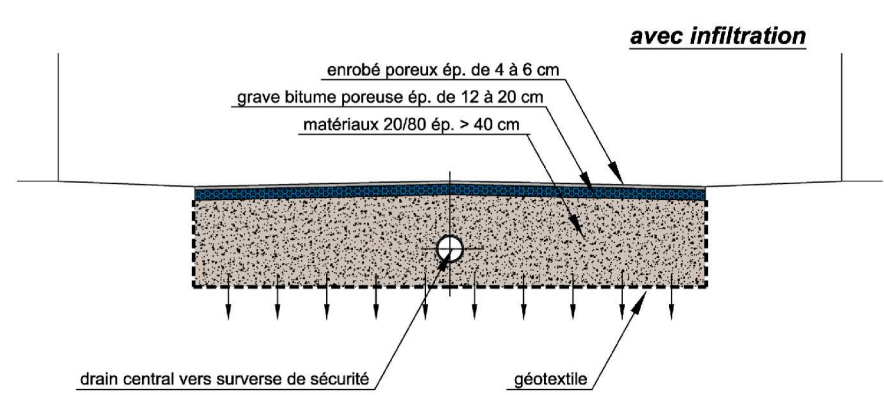
NOTE :

La chaussée réservoir sera dimensionnée pour un orage decennale
En cas d'un orage decennale successif intervenant avant la vidange
de la chaussée, le trop plein des voiries sera dirigé vers un bassin
d'infiltration aérien secondaire

COUPE DE PRINCIPE SUR CHAUSSEE RESEVOIR INFILTRANTE



COUPE DE PRINCIPE SUR CHAUSSEE RESEVOIR INFILTRANTE



avec infiltration

AWO GENAUX ARCHITECTES

SAS au capital de 168 000 €

15, rue Sorbon

51370 SAINT BRICE COURCELLES

SIREN : 521 253 955 - RCS REIMS - APE : 7111 Z

9/11/14